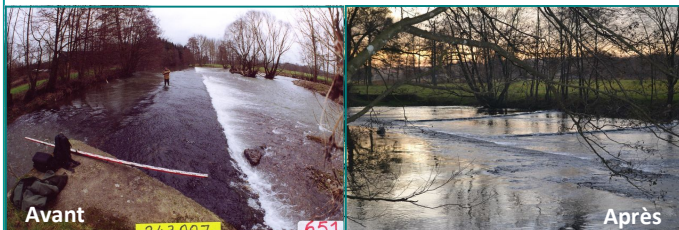


Le contrat de rivière Lesse

Le courrier de la Lesse de décembre 2016—N°89

Action 13Le0795

« Suite à l'étude réalisée dans le cadre d'un projet FEP introduit par la DCENN, réaliser les travaux visant à lever l'obstacle à libre circulation des poissons au barrage de Villers sur Lesse. » Cette action a été réalisée par la Direction des Cours d'Eau Non Navigables cet automne 2016. Cinq seuils successifs ont été créés dans la Lesse ainsi qu'un petit ados à l'entrée du bief.

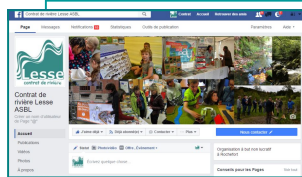


Réduction des déchets



A l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, les Intercommunales wallonnes de gestion des Déchets, réunies en COPIDEC, lance un concours web du 19/11 au 19/12 pour remporter des outils malins pour une maison propre et saine. N'hésitez pas à participer en visitant le site : <http://www.copidec.be/content/les-produits-dentretien-agressifs-je-men-passe>

Le Contrat de rivière Lesse sur Facebook



Ca y est, le CR Lesse a franchi le cap et possède désormais une page Facebook. Découvrez-la et « likez » pour être tenus informés des dernières actualités.

Salon Instinct Nature



Le week-end des 26 et 27 novembre, le CR Lesse et les contrats de rivière de la province de Luxembourg ont tenu un stand au salon Instinct Nature au centre culturel de Libramont-Chevigny. Celui-ci a rassemblé près d'un millier de participants. Une bonne occasion pour rappeler l'importance de préserver nos ressources en eau.

Saviez-vous que...

La Slovénie a inscrit le droit à l'eau potable dans sa Constitution, insistant sur le fait que cette ressource ne peut être privatisée, une première au sein de l'Union européenne.



L'amendement constitutionnel stipule que : "chacun a le droit à l'eau potable", et que celle-ci n'est "pas une marchandise". (...) "Les ressources en eau sont un bien public géré par l'Etat. Elles sont destinées en premier lieu à assurer l'approvisionnement durable en eau potable de la population, et ne sont à ce titre pas une marchandise". Selon le Rapport mondial permanent en ligne sur le droit à l'eau (Ramprede), seuls 15 Etats dans le monde avaient jusqu'alors inscrit le droit à l'eau potable dans leur Constitution, dont "aucun pays européen".

Source : www.rtbef.be

Visite de la station de dénitrification de Ans

La cellule de coordination du Contrat de Rivière Lesse asbl a visité la station de dénitrification de Ans (Liège) le 24 novembre 2016. Cette station a été construite par la Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (CILE), pour traiter les eaux issues des captages situés sur le plateau de la Hesbaye, caractérisé par une agriculture intensive.

Fonctionnement de la station de dénitrification de Ans :

- 1 : consommation des nitrates par des bactéries.
- 2 : réduction des pesticides grâce à des filtres à charbon actif.
- 3 : chloration de l'eau.



Nos bureaux seront fermés du 26 décembre 2016 au 2 janvier 2017.

Heureuses fêtes de fin d'année à tous!

Contrat de rivière Lesse, ASBL

Rue de Dewoin, 48

5580 Rochefort



Tél. : 084-222 665

info@crlesse.be

www.crlesse.be